Nations Unies S/2016/1128



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 décembre 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 décembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à mon deuxième rapport sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), portant sur la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2016 et dans lequel je recommande que le mandat de l'UNOWAS soit prorogé pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2017 et jusqu'au 31 décembre 2019.

Vous trouverez ci-joint le projet de mandat pour le Bureau, qui apporte des précisions sur ses fonctions permanentes essentielles (voir annexe). Les activités relevant de ce mandat doivent être mises en œuvre en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du fleuve Mano (UFM), le G5 Sahel, la Commission du bassin du lac Tchad, l'Union africaine et d'autres partenaires régionaux et sous-régionaux.

Le mandat envisagé est conforme à la demande du Conseil de sécurité datée du 28 janvier 2016 (S/2016/89) visant à la fusion du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel afin d'optimiser les effets de synergie grâce à la centralisation de la gestion et au regroupement des activités au sein d'une seule et même structure : le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Il prend également en considération les principales conclusions de l'évaluation indépendante de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, effectuée en octobre et novembre 2016 pour répondre à l'appel lancé par le Conseil de sécurité pour faire progresser l'application de la Stratégie (S/2016/89). Le mandat tient compte en outre des réalisations du Bureau au cours des trois dernières années ainsi que de l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel sur les plans politique, sécuritaire et humanitaire et en matière de droits de l'homme.

Depuis 2014, mon Représentant spécial offre mes bons offices aux pays ayant connu des transitions politiques et des élections. En 2015, il a coprésidé, avec des représentants de l'Union africaine et de la CEDEAO, le Groupe international de suivi et d'appui à la transition au Burkina Faso. Fort de l'étroite collaboration avec la CEDEAO, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union européenne, la France et les États-Unis, il a concouru à la négociation de l'Accord politique inter-guinéen du 20 août 2015. Il a également aidé à organiser la première mission de haut niveau pour la Gambie, composée de l'Union africaine, de la CEDEAO, des Nations Unies, en mai 2016, en prévision de l'élection présidentielle du 1er décembre 2016.

16-23186 (F) 060117 060117





L'UNOWAS a privilégié l'appui aux processus de dialogue politique national et aux mécanismes nationaux et régionaux pour la prévention de la violence électorale, en particulier lors des élections législatives de 2015 au Burkina Faso et au Nigéria. En coordination avec les partenaires régionaux et internationaux, le Bureau a aidé à apaiser les tensions en encourageant les processus électoraux pacifiques et les réformes constitutionnelles et en préconisant la bonne gouvernance, notamment au Bénin et au Niger en 2016. Ces efforts ont conduit à des améliorations dans les processus démocratiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment à la tenue d'élections pacifiques au Bénin, au Cabo Verde, en Guinée, au Niger, au Nigéria, et au Togo, ainsi qu'à la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu au Burkina Faso.

Au cours des trois dernières années, les activités terroristes menées par Boko Haram dans le bassin du lac Tchad et par des groupes affiliés à Al-Qaida et à l'EIIL/Daech au Mali et dans l'ensemble de la région du Sahel ont constitué des défis immédiats et urgents. Les liens entre les groupes terroristes et les réseaux de trafiquants dans un contexte où les structures étatiques laissent à désirer ont contribué à affaiblir encore la gouvernance. En sa qualité de Représentant de haut niveau pour le Nigéria, mon Représentant spécial a collaboré étroitement avec les autorités nigérianes dans la lutte contre Boko Haram et a appuyé les efforts déployés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies face à la gravité de la situation humanitaire dans le nord-est du pays. Il a plaidé pour la libération, la réinsertion et la réintégration des otages, notamment les filles de Chibok, pour des accès humanitaires supplémentaires dans le nord-est du Nigéria et pour le renforcement de la coopération régionale contre l'insurrection. Depuis janvier 2015, mon Représentant spécial a effectué au total neuf visites dans des pays où sévit Boko Haram afin d'encourager une meilleure coordination entre les pays fournisseurs de contingents pour la Force multinationale mixte.

Mon Représentant spécial a également soutenu la mise en œuvre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, programme conjoint des Nations Unies et d'INTERPOL pour l'Afrique de l'Ouest qui vise à lutter contre la criminalité transnationale dans la région. Concernant la sûreté maritime, l'UNOWAS, de concert avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la CEDEAO et la Commission du golfe de Guinée, a contribué à l'élaboration d'une stratégie maritime régionale intégrée pour lutter contre la piraterie, les vols à main armée et les activités illicites connexes dans le golfe de Guinée, qui a débouché sur l'inauguration du Centre interrégional de coordination en septembre 2014 à Yaoundé. En outre, l'UNOWAS a appuyé la mise en œuvre de la stratégie maritime intégrée de la CEDEAO, adoptée en mars 2014.

L'UNOWAS a continué d'améliorer la coordination entre les entités des Nations Unies, notamment dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et a renforcé les partenariats avec les organisations régionales, notamment dans les domaines de la lutte contre l'extrémisme violent, de la réforme de l'appareil de sécurité, de la sûreté maritime, de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les efforts de prévention des conflits et de la bonne gouvernance. Entre 2014 et 2016, l'UNOWAS et la CEDEAO ont formé à la médiation et à la négociation pour la paix 180 dirigeantes en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Libéria et en Sierra Leone. L'UNOWAS a aidé l'Union du Fleuve Mano à élaborer la stratégie de sécurité des frontières de l'Union du fleuve Mano en 2013 dont elle soutient depuis la mise en œuvre. En

2016, le Bureau a également continué d'appuyer la réforme de l'appareil de sécurité en Guinée et a aidé à planifier l'appui fourni par les Nations Unies dans les domaines de la réforme de l'appareil de sécurité et de la réconciliation nationale au Burkina Faso selon l'approche de « pérennisation de la paix ». Il a également travaillé en étroite collaboration avec le Groupe de cinq pays du Sahel, notamment à l'appui de la mise en œuvre de la cellule régionale de prévention de la radicalisation et du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce.

L'UNOWAS œuvre en concertation avec ONU-Femmes pour appuyer les activités du Groupe de travail sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, créé en 2009 dans le but de promouvoir la collaboration entre les organisations de la société civile, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) et des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité. Entre 2014 et 2016, le Bureau a facilité 30 réunions du Groupe de travail et a contribué à l'instauration de liens avec la Plateforme des femmes du Sahel, créée en 2015. Pour accompagner la tenue d'élections pacifiques en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Togo et au Ghana, l'UNOWAS a appuyé la création de centres de crise tenus par des femmes chargés de l'observation du processus électoral, de la surveillance de la violence et des systèmes d'alerte rapide et d'intervention rapide.

L'UNOWAS a continué d'assurer la liaison avec les organismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies présents dans la région afin d'échanger des vues sur la situation et de prendre des mesures pour régler les problèmes relatifs aux droits de l'homme et à l'état de droit au niveau régional, notamment en proposant aux organisations régionales de la société civile des ateliers visant à renforcer les capacités en matière de sécurité transfrontalière et de gestion des litiges électoraux, ainsi qu'un atelier de sensibilisation à l'initiative « Les droits de l'homme avant tout », en coopération avec le Bureau régional du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Au cours des trois prochaines années, la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel continuera d'avoir besoin de l'appui de l'UNOWAS, fourni en coordination avec d'autres organismes des Nations Unies également concernés, pour renforcer les processus démocratiques et la défense des droits de l'homme et pour surmonter les obstacles à la paix et à la sécurité. Compte tenu du retrait des missions de maintien de la paix en Côte d'Ivoire et au Libéria, l'UNOWAS a identifié les actions prioritaires qui doivent être soutenues en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix. Le Bureau devra intensifier les efforts faits en vue de l'organisation d'élections crédibles au Libéria et en Sierra Leone, soutenir une transition pacifique dans les deux pays et renforcer les institutions démocratiques en Guinée et au Togo. Il continuera de donner des orientations stratégiques au système des Nations Unies pour la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Le Bureau renforcera également son soutien à la coordination de différentes stratégies en faveur du Sahel, notamment en continuant d'appuyer la plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel et son Secrétariat technique, ainsi que le Groupe de cinq pays du Sahel. Enfin, il est prévu que la demande de bons offices et d'appui aux initiatives régionales pour répondre aux problèmes transfrontaliers en Afrique de l'Ouest et au Sahel restera élevée et nécessitera une attention constante de la part de l'UNOWAS, en particulier

dans le bassin du fleuve Mano, le golfe de Guinée, le Groupe de cinq pays du Sahel et le bassin du lac Tchad.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Veuillez recevoir, M. le Président, les assurances de ma très haute considération.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

Annexe à la lettre du 27 décembre 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Projet de mandat pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Objectif 1
Surveiller l'évolution de la situation politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, s'acquitter de bons offices et de tâches spéciales au nom du Secrétaire général permettant le maintien de la paix et mener des activités de renforcement des capacités sous-régionales dans les domaines de la prévention globale des conflits et de la médiation dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel

Fonction 1.1

Surveiller et analyser la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment pour détecter les nouveaux dangers menaçant la paix, et alerter rapidement le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, les organisations régionales et sous-régionales et les gouvernements nationaux en cas d'urgence tout en leur adressant des recommandations quant aux mesures préventives à prendre

Fonction 1.2

Mener des missions de bons offices dans les pays d'Afrique de l'Ouest en vue de prévenir les conflits, de permettre le maintien de la paix et d'œuvrer à la consolidation de la paix et à la stabilité politique

Fonction 1.3

Renforcer les capacités sous-régionales dans les domaines de la prévention et de la gestion des conflits, de la médiation et des bons offices en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en prêtant une attention particulière aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et à la fourniture d'un appui aux mécanismes sous-régionaux existants

Fonction 1.4

Faciliter l'exécution de l'arrêt du 10 octobre 2002 que la Cour internationale de Justice a rendu dans l'affaire de la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigéria.

Objectif 2
Renforcer les capacités sous-régionales face aux menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment les troubles survenant en période électorale et les défis que posent la réforme du secteur de la sécurité et la lutte contre la criminalité transnationale organisée, les trafics, l'extrémisme violent et le terrorisme

Fonction 2.1

Sensibiliser aux problèmes potentiels et aux nouvelles menaces qui pèsent sur la paix, la sécurité humaine et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et promouvoir l'élaboration de réponses transfrontières et sous-régionales intégrées

Fonction 2.2

Favoriser la mise en place de réseaux de praticiens et de cadres et mécanismes sous-régionaux en vue de relever les défis que posent la réforme du secteur de la sécurité et la lutte contre la criminalité transnationale organisée, les trafics et le terrorisme

Fonction 2.3

Faciliter les synergies systématiques et régulières entre les diverses activités entreprises par le système des Nations Unies dans la sous-région, afin d'améliorer la cohérence de l'action qu'il mène pour combattre les causes profondes de l'instabilité et des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Objectif 3
Encourager l'application de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la coordination des engagements pris au Sahel aux niveaux international et régional

Fonction 3.1

Donner des orientations stratégiques au système des Nations Unies pour la mise en œuvre effective de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel dans ses trois domaines stratégiques, à savoir la gouvernance, la sécurité et la résilience

Fonction 3.2

Contribuer aux actions en faveur du maintien de l'aide internationale au Sahel et à la coordination des diverses stratégies mises en œuvre pour le Sahel, notamment en continuant d'appuyer la plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel et son Secrétariat technique, ainsi qu'au Groupe de cinq pays du Sahel

Fonction 3.3

Promouvoir et soutenir une coopération régionale accrue en vue de réaliser les objectifs de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel

Objectif 4
Promouvoir la bonne gouvernance, le respect de l'état de droit et des droits de l'homme et la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Fonction 4.1

Faciliter l'échange d'informations et le partage des bonnes pratiques entre gouvernements nationaux, organisations régionales, organisations de la société civile et autres entités, pour favoriser la promotion de la bonne gouvernance, le respect de l'état de droit et l'amélioration des processus électoraux

Fonction 4.2

Concourir à l'adoption de résolutions et à la mise en place de cadres d'action relatifs au respect des droits de l'homme et faciliter la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Fonction 4.3

Soutenir les gouvernements nationaux, les organisations régionales et la société civile pour ce qui est de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits, comme le prévoient la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et les résolutions ultérieures relatives aux femmes, à la jeunesse, à la paix et à la sécurité